RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon
Séance du 26 mars 2007

MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. PERRON
Membres présents : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - Mme POPARD - M. MASSON - M. MARTIN - M. PRIBETICH - M. PINON - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - M. J.P. GILLOT - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. DANIERE - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - M. BEKHTAOUI - Mme BOUCHARD-STECH - Mlle MASLOUHI - M. NUDANT - M. JAPIOT - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme THYEBAULT - M. DUGOURD - Mme VANDRIESSE - Mme CHOUX - M. HELIE
Membres excusés : M. ALLAERT - Mme ROY - M. BAZIN - M. BRIOT - Mme JARZAGUET (pouvoir Mme WILLIAMS)
Membres absents :

OBJET
DE LA DELIBERATION

Garage municipal - Acquisition de véhicules au nom du groupement de commandes Ville - Centre Communal d'Action Sociale - Régies personnalisées de la Vapeur et du Grand Théâtre. Mise en appel d'offres ouvert- Adjonction: location de véhicules frigorifiques au bénéfice de la Ville

Monsieur Maglica, au nom de la commission des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 29 janvier 2007, le Conseil Municipal m'a autorisé à lancer la procédure de mise en appel d'offres relative à l'acquisition de véhicules destinés aux membres du groupement de commandes Ville - Centre Communal d'Action Sociale - Régies personnalisées de la Vapeur et du Grand Théâtre.

Il convient d'intégrer, au bénéfice de la Ville, la location des véhicules frigorifiques nécessaires aux transports des repas de la Nouvelle Cuisine vers les sites terminaux des groupes scolaires et des centres de loisirs.

Cette prestation est estimée à 90 000 €.TTC par an.

En conséquence, l'enveloppe financière prévisionnelle fixée initialement à 572 000 € TTC, serait portée à 662 000 € TTC.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 – décider d'intégrer dans l'appel d'offres relatif à l'acquisition de véhicules destinés aux membres du groupement de commandes Ville - Centre Communal d'Action Sociale - Régies personnalisées de la Vapeur et du Grand Théâtre, la location de véhicules frigorifiques au bénéfice de la Ville;

2 - m'autoriser à lancer la procédure, au nom de ce groupement;

3 - m'autoriser à signer les marchés et tous actes à intervenir pour leur exécution;

4 - m'autoriser, en cas d'appel d'offres infructueux, à procéder à un nouvel appel d'offres ou à lancer une consultation en vue de la passation de marchés négociés après mise en concurrence, conformément à l'article 35.I.1° du code des marchés publics ;

5 - dire que le montant de ces fournitures sera réglé sur les crédits ouverts aux budgets 2007 de chaque entité.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,

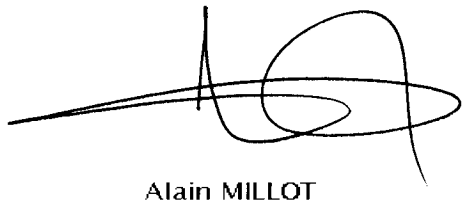

Alain MILLOT

PUBLIÉ LE 30/03/07